

## **Moyen-Orient : L'ONU poursuit ses efforts pour sortir de l'impasse**

18 février 2010 – Les efforts en vue de parvenir à des négociations israélo-palestiniennes se sont poursuivis, a souligné jeudi le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe, précisant en particulier que la proposition de l'Envoyé des États-Unis, George Mitchell, d'entamer des pourparlers indirects sous médiation américaine faisait l'objet d'un examen sérieux.

« Israël s'est dit prêt à travailler sur cette base », tandis que le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, « s'est livré à des consultations intensives et a cherché des éclaircissements », a indiqué le Secrétaire général adjoint.

« Le Secrétaire général de l'ONU espère que le Président Abbas ira de l'avant sur la base de cette proposition pratique afin que des négociations sérieuses puissent démarrer », a-t-il dit. Selon M. Pascoe, « le consensus international sur ce qu'il convient de faire pour atteindre un accord durable est solide, et un Quatuor actif sera essentiel pour appuyer le processus ».

B. Lynn Pascoe a appelé une nouvelle fois à la reprise des pourparlers sur les questions du statut final, à la mise en œuvre des engagements de la Feuille de route, à des efforts continus en vue d'améliorer les conditions économiques et de sécurité, ainsi qu'à une approche différente et plus positive du problème de Gaza.

Dans son exposé, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a notamment qualifié de « pas au-delà des positions antérieures » les récentes décisions du gouvernement israélien sur une limitation des activités de colonisation à Jérusalem-Est mais rappelé que la poursuite de ces activités « constitue une violation des obligations d'Israël en vertu de la Feuille de route et porte un préjudice au résultat des négociations ».

Il a également réitéré que le blocus de Gaza était « une politique contre-productive qui renforce les trafiquants et les activistes, détruit le commerce légal et provoque des difficultés inacceptables pour la population civile, dont plus de la moitié est constituée d'enfants ».